

Paysage culturel patrimonial des pointes aux Iroquois et aux Orignaux



Rivière-Ouelle

Rivière-Ouelle

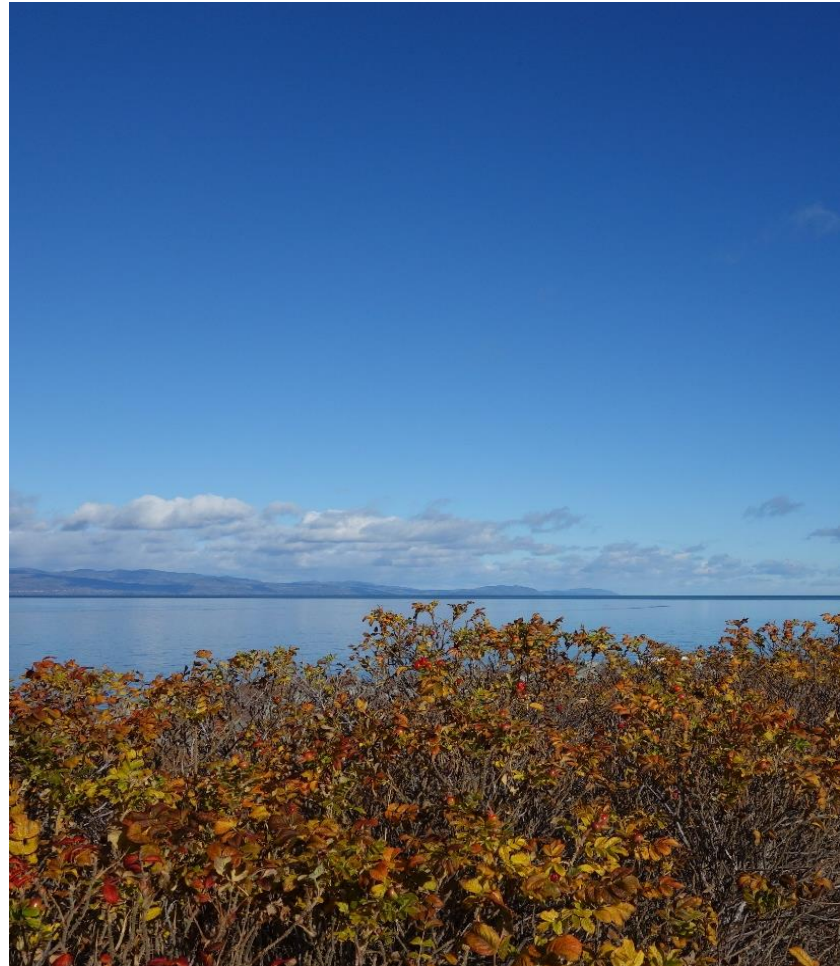


- Situé dans le Bas Saint-Laurent
- MRC de Kamouraska
- 967 habitants permanents
- Plus de 600 résidents non permanents en raison de la villégiature
- Situé en bordure du fleuve et traversé par la rivière Ouelle
- Activités économiques d'importance: agriculture et tourbières
- Une aire patrimoniale reconnu au schéma d'aménagement: Pointe-aux-Orignaux
- Patrimoine immatériel: pêche à l'anguille



Paysage culturel patrimonial

- Tout territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables :
- résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains
- qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, d'être mises en valeur
- en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire.
- (Définition prévue dans la Loi sur le patrimoine culturel)



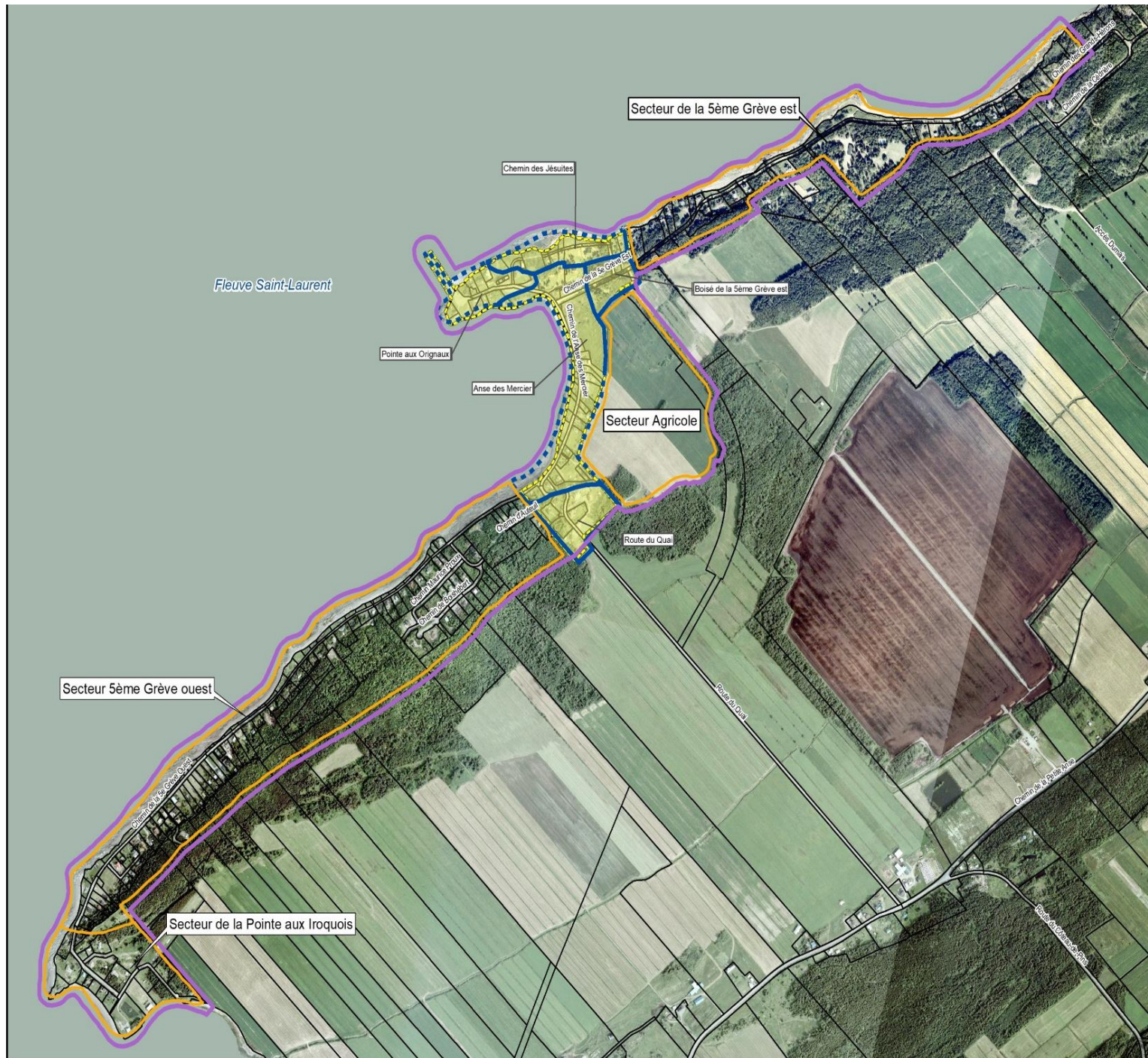
Bref historique

- 2013 :
 - Caractérisation de l'aire patrimoniale (archéologique, paysage et bâti)
 - Mieux connaître notre territoire pour mieux intervenir dans la conservation et la mise en valeur.
 - En parallèle, démarche de Ruralys sur l'identification et l'appropriation des paysages culturels patrimoniaux kamouraskois :
 - Identification par la population du Kamouraska des secteurs de la Pointe-aux-Iroquois et de la Pointe-aux-Orignaux comme paysages remarquables.

Bref historique suite



- 2014 :
 - Décision du Conseil municipal de déposer une demande de désignation,
 - Choix du territoire de la désignation,
 - Réalisation du diagnostic paysagé,
 - Table de concertation des partenaires,
 - Rencontre de consultation publique.
 - Sondage: 83% en accord ou tout à fait en accord avec la démarche
- 2015 :
 - Dépôt de la demande de désignation.



Bref historique suite

- 2017 :
 - Confirmation que la demande se qualifie aux critères prescrits par la Loi sur le patrimoine culturel du MCC.
- 2018:
 - Groupe focus,
 - Sondage en ligne,
 - Réalisation du plan de conservation,
 - Table de concertation des partenaires,
 - Rencontre de consultation publique.
- 2019:
 - Dépôt du plan de conservation

Fait à souligner :
l'appui de la population
tout au long du
processus, malgré les
longueurs
administratives

Bref historique suite

- 2021:
 - Obtention de la désignation



Nos défis

- Adopter une **règlementation en urbanisme accessible** pour la plupart des portefeuilles, car cela peut avoir un impact sur la conservation des bâtiments ayant un potentiel patrimonial ou même sur l'amélioration des bâtiments existants en ajoutant un ou des aspects patrimoniaux.
- **Aucune augmentation des taxes** municipales en lien avec la réalisation d'un projet spécifique dans le secteur.



Nos défis

- Conciliation des usages entre résidents, saisonniers et touristes :
 - **Les citoyens ont clairement dit qu'ils ne veulent pas que le secteur devienne un lieu touristique de grand achalandage.**



Plan de conservation

Actions les plus importantes

- Le guide d'aménagement culturel qui va servir autant aux citoyens qu'à la municipalité :
 - Activités de sensibilisation ou autres en lien avec celui-ci.
- Modification du règlement de zonage et le PIIA :
 - Volume des bâtiments, affichages, bâtiments secondaires.
- Adoption d'un règlement sur la démolition.



Plan de conservation

Actions les plus importantes

- Réalisation de plusieurs activités avec le Centre communautaire et culturel de la Pointe-aux-Orignaux (CCCPO) :
 - Interprétation.
 - Planification d'activités de loisirs et culturelles (déjà en cours).



Plan de conservation

- Réalisation d'un programme d'aide à la rénovation/restauration pour les propriétaires en collaboration avec la MRC et reconnaissance de leurs efforts.
- Poursuite de la reconnaissance du patrimoine immatériel de la pêche à l'anguille. (MRC/MCC).



Merci

Crédit photo : Pierre Lahoud